

COMMUNE D'ETTERBEEK
Aménagement du Territoire
Monsieur Javier Gamero
Avenue d'Auderghem, 113-117
1040 ETTERBEEK

V/Réf : U2011/YS/86085
N/Réf. : AVL/CC/ETB-2.171/s.504
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le 27 juillet 2011

Monsieur,

Objet : ETTERBEEK. Chaussée de Wavre, 505. Modifications en toiture. Demande de permis d'urbanisme.

Suite à votre courrier du 22 juin 2011 sous référence, réceptionné le 30 juin dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 20 juillet 2011.

Le dossier concerne un immeuble situé dans la zone de protection du n°2-4 de la rue P. Benoit. Elle porte sur la transformation de la toiture avec ajout d'un velux en pan de toiture avant et d'une grande lucarne en pan de toiture arrière.

La Commission n'a pas traité la demande dans le détail car elle constate que les travaux proposés n'auront pas d'impact sur le bien classé. Elle considère donc que la présente demande relève plus d'un examen urbanistique (respect des réglementations en vigueur) que patrimonial.

Dans ce cadre, elle observe que la demande déroge aux réglementations du RRU en ce qui concerne la lucarne arrière (largeur excédant les 2/3 de la façade). Elle préconise de se conformer aux règlements en vigueur.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire -adjointe

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Françoise CORDIER
- A.A.T.L. – D.U. : Mme Françoise REMY